

l'appréciation suivante du genre et des œuvres musicales de notre illustre compatriote.

« L'abbé Jouve, dit M. Roger, compléta des études musicales commencées dès l'enfance. Il prit des leçons des meilleurs maîtres, ouvrit les anciennes partitions, et se pénétra des beautés qu'elles contiennent. Toutes les écoles, tous les genres, toutes les époques offrirent à ses méditations un vaste champ. Le contre-point, la fugue, la musique de chambre, et la musique religieuse occupèrent dès lors tous ses loisirs.

« Les origines de la musique et du chant ecclésiastique devinrent aussi le but de ses recherches, et donnèrent un nouvel aliment à son imagination. En même temps qu'il étendait sa réputation comme archéologue, il l'établissait comme musicien. On le verra prendre part à tous les travaux qui ont eu pour objet la restauration du plain-chant. Sa voix convaincue s'éleva dans les congrès, dans les revues, dans les journaux, pour la défense des mélodies grégoriennes et des grands principes qui depuis le xvi^e siècle, ont maintenu la succession des compositeurs de musique religieuse . . .

« Malgré l'admiration qu'il professe pour les anciens monuments de la foi chrétienne, en peinture, en architecture comme en musique, M. l'abbé Jouve ne craint pas d'accorder publiquement ses sympathies à l'art moderne. La musique idéale, un instant attaquée par les partisans exagérés du chant purement ecclésiastique, l'a vu prendre sa défense dans beaucoup de circonstances. Esprit droit, éclairé, hardi, il a compris qu'il n'était pas possible d'immobiliser les formes de la pensée . . . Aussi ne serons-nous pas surpris de le voir écrire plusieurs messes dans le style libre, tout en exaltant les anciens maîtres, dont personne plus que lui n'a prôné le mérite (1). »

« M. l'abbé Jouve, dit un autre critique distingué, est connu

et de chant romain (sans date). Brochure grand in-8° à deux colonnes et un beau portrait lithographié (buste tourné à droite, profil d'un tiers). — M. l'abbé Charbonnier figure aussi dans cette remarquable galerie.

(1) *Biographie de l'abbé Jouve*, pp. 7 et 9.